

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 12 mai 2022

Une nouvelle charte en construction pour développer la coopération entre la Ville de Strasbourg et les associations

La Ville de Strasbourg a réuni vendredi 6 mai un premier groupe d'associations du territoire au centre administratif afin de co-construire une nouvelle charte d'engagement de la vie associative. Dans sa volonté de renouveler son soutien au tissu associatif, la collectivité a proposé ce temps de dialogue et près de 160 associations, sportives, culturelles ou encore sociales, ont répondu à l'invitation.

Une nouvelle réunion a eu lieu ce mercredi 11 mai pour recevoir tous les responsables d'associations qui n'ont pas pu être accueilli lors de cette première journée.

Les volontaires, réunis en plusieurs groupes de travail, ont réfléchi au contenu de la future charte, notamment les principes, valeurs et engagements qui devraient y figurer.

La Ville de Strasbourg, consciente de l'importance du tissu associatif dans le quotidien des habitant-es, souhaite ainsi impliquer chaque association dans un nouveau partenariat. « *Cette démarche a pour objectif, en plus de définir les droits et responsabilités de chacun-e, de permettre un échange autour des enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques actuels* », souligne **Guillaume Libsig**, adjoint à la maire en charge de la vie associative.

La collectivité s'engage à améliorer les relations avec les associations grâce à la création de cette charte, d'un service dédié mais aussi d'un nouveau portail des aides. Les deux réunions des 6 et 11 mai ont aussi pour but de lancer le cycle de présentation du fonctionnement de ces nouveaux outils aux responsables des associations du territoire.